



Lettre d'IJ demandant dette fantôme

Par **reglisse22**, le **01/12/2016 à 20:42**

bonjour,

je viens de recevoir ce jour simple d'intrum justitia me réclamant 650e.
il est dit que c'est un projet de saisine de tribunal, que toutes les tentatives amiables ont échoué.

Le client demandant ce remboursement serait la société IJ EX LE CREDIT LYONNAIS.

Je n'ai jamais été au crédit lyonnais.

En haut du courrier il est mentionné 1er courrier 29/06/2010.

Je n'ai jamais reçu de courrier.

Comment connaître le fondement de cette dette et son objet?

Il y a t'il prescription?

merci

Par **chaber**, le **01/12/2016 à 20:52**

bonjour

en lettre simple bien entendu?

De toutes façons sans titre exécutoire IJ n'a aucun pouvoir sauf intimider

Par **reglisse22**, le **04/12/2016 à 10:01**

EN lettre simple.

Mais comment faire pour connaître l'origine de la dette si elle est réelle?

Car il y a bien des numéros de tel sur leur site mais il faut donner des renseignements et ils doivent s'en servir ensuite pour encore nous emme

Par **chaber**, le **04/12/2016 à 10:20**

bonjour

LRAR à IJ (en conservant un double) précisant absolument

- que vous n'avez jamais été client de la banque mandataire
- qu'il vous envoie copie du titre exécutoire
- que sans ce titre la dette est forclosée
- que vous déposerez plainte pour harcèlement

Bien entendu, sans prendre un engagement quelconque.

Ne téléphonez pas.

Par **reglisse22**, le **21/12/2016 à 15:30**

très bien je vais faire ça

merci